Projet XXXXX

Commune XXXXX

Monsieur le Maire,

Sous couvert de XXXXXX

Copie MOE, CT, CSPS, Entreprises

Objet : Covid 19

Monsieur le Maire,

Veuillez trouver ci-dessous l’état des lieux de l’avancement du chantier à ce jour suite à la pandémie mondiale de Covid 19:

A - Entreprises :

Les réponses des entreprises à mes courriers et dont vous avez été informé, sont les suivantes (courriers en annexe):

Lot 01 - xxxxxxxx (Mail du xx Mars 2020 )

Lot 02 - xxxxxx (Mail du xx Mars 2020)

Lot 03 - xxxx (Mail du xx Mars 2020)

Etc...

B - État du chantier : mesures prises afin de clôturer et protéger les ouvrages et matériaux.

Les mesures de sécurité qui relèvent de la responsabilité de l'entrepreneur ont été prises. L'état du chantier concernant son avancement et les mesures de sécurité est le suivant (le décrire et joindre les justificatifs)

Xxxxxxxxx (copie emails et/ou photos + visites éventuelles)

C - Devoir de conseil de l’Architecte

Mon agence, ainsi que celle de mes co-traitants sont opérationnelles après … (Exemple : une réorganisation en télétravail.)

En cette période inédite et exceptionnelle pour l’ensemble des intervenants, la continuité du chantier n’étant pas possible à ce jour en raison de l' indisponibilité de la majorité des entreprises (qui pour certaines ont de nombreux salariés absents), dépendantes de leurs fournisseurs (interruption des approvisionnements sur le chantier pour certains produits) et sous-traitants (absence de nombreux salariés chez les sous-traitants), de leur impossibilité de faire exécuter le marché par télétravail ainsi que de leur impossibilité de respecter sur le chantier les gestes barrières et précautions édictées par les autorités en ce qui concerne notamment leurs salariés alors qu’en tant qu’employeurs, elles sont tenues à une obligation de sécurité et de protection de la santé envers eux, je vous propose, conformément à mon devoir de conseil, et en concertation avec le CSPS, afin de faire face à l’épidémie de Coronavirus Covid-19, de prendre la décision d’interrompre momentanément l'exécution des travaux pour la durée du confinement et de sa (ou ses) prolongation(s) en cas d’instructions gouvernementales complémentaires et d’une prolongation en conséquence des délais d’exécution selon le modèle d’OS joint en annexe (Modèle OS de la compagnie d’assurance la MAF). En effet, j'attire votre attention sur l’ordonnance n°2020-319 du 25/3/20 qui s’applique aux contrats en cours au 12/3/20 ou conclus postérieurement à cette date et jusqu’à deux mois après la fin de l’état d’urgence sanitaire et qui prévoit diverses mesures d’adaptation des règles de passation, de procédure ou d’exécution des contrats soumis au code de la commande publique et des contrats publics qui n’en relèvent pas. Parmi les adaptations proposées figurent, à l’article 6, les règles à suivre (sauf clauses plus favorables à l'entreprise titulaire) en cas de difficultés d'exécution. Il est ainsi prévu que les personnes publiques devront, selon les hypothèses, accorder des délais de réalisation du marché supplémentaires et n'infliger aucune sanction telles que des pénalités si l'exécution est impossible.

Je me permets également de vous rappeler que les entreprises conservent la garde du chantier et de l'ouvrage qu'elles réalisent. Elles sont donc responsables de la perte de l'ouvrage ou du vol des matériaux ainsi que des équipements fournis et entreposés sur le chantier.

Enfin, je vous propose de démarrer immédiatement l’étude de la relance du chantier durant le stade 3 de la pandémie ou la préparation à la reprise dès le retour en stade 2 sous les conditions préalables suivantes :

(A titre d’exemple :

0/ Lecture et réponse du plan maintien d’activité du CSPS

1/ Accord préalable sur les risques encourus par les compagnons et ouvriers

2/ Accord du chef entreprise,

3/ Accord du Maître d’Ouvrage,

4/ Analyse des recommandations de l’OPPBTP au regard notamment du nouveau guide des bonnes pratiques qui devrait être publié prochainement

5/ Mise à jour PGC (tous niveaux 1/2/3)

6/ Mise à jour PPSPS par l’entreprise et transmission

7/ Harmonisation des PPSPS par le CSPS,

8/ Transmission du PPSPS aux organismes sécurité Carsat, Oppbtp et inspection Travail

9/ Aménagement de l’installation de chantier,

- Mise en place gardien / home Traffic

- Réduction 70% taux occupation

- Enlèvement chaises des réfectoires et vestiaires de 70%

- Fixer chaises et bancs au sol à distance

- Installation murale à chaque passage porte flacon hydroalcoolique..

- Affichage dans chaque pièce cantonnement les recommandations lutte contre Covid19

- Prestataire de nettoyage Journalier matin, midi, après-midi,

10/ Port Masque FFP2

11/ Gel Hydroalcoolique

12/ Lunettes de protections

13/ Test Minimum Température à l’entrée et la sortie du chantier. En attendant les tests plus efficaces.

13/ Identification des Travaux (vérification de la tâche sans binôme)

14/ vérification disponibilité des matériaux, matériels et outillages.

15/ interventions sans aucune Co activité.

16/ planning intervention entreprise

17/ Planning de relance de l’activité )

Je vous propose une visioconférence xxxxx 2020 (lien xxxxxx en annexe) pour en parler.

Dans l’attente de votre retour,

(formule de politesse)

Pj : Modèle d’OS